

AGRICOLE

CONTENU NET : 4 L

PHASE II

Dispersant/activateur liquide non ionique

ATTENTION – POISON

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :

Alkylarylpolyoxyéthylèneglycols, acides gras libres et alcool isopropylique
900 g/L

N° D'HOMOLOGATION 26290 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NORAC Concepts Inc.
C. P. 31097
Guelph ON N1H 8K1
www.noracconcepts.com

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors du mélange ou du chargement du concentré, porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coques. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS : CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, (613) 787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la nourriture humaine ou animale. Garder hors de la portée des enfants ou des animaux de compagnie.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

PHASE II est un surfactant non ionique et peu moussant. Il sert de dispersant et d'activateur lorsqu'on l'utilise avec certains herbicides.

REMARQUE : Lire et suivre attentivement le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette de l'herbicide avec lequel on prévoit utiliser PHASE II.

DOSES D'UTILISATION :

Utiliser PHASE II conjointement avec les herbicides figurant ci-dessous, en post-levée, à la dose recommandée, pour en optimiser le rendement.

HERBICIDE	CULTURE	DOSE DE PHASE II
ASSURE®	Soja	2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation
ALLY®	Blé de printemps	2,0 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation
PURSUIT®	Soja	2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation
ULTIM®	Maïs de grande culture	2,5 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation
ACCENT®	Maïs de grande culture	2,0 L par 1 000 L de bouillie de pulvérisation

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :

S'assurer de nettoyer le réservoir de pulvérisation à fond avant le mélange. Remplir le réservoir d'eau à moitié. Avec l'agitateur en marche, ajouter la dose nécessaire d'herbicide, tel qu'indiqué sur son étiquette. S'assurer que l'herbicide est complètement mélangé avant de passer à l'étape suivante. Avec l'agitateur toujours en marche, ajouter LENTEMENT la dose de PHASE II. Finir de remplir le réservoir d'eau tout en agitant, et agiter la bouillie avant et pendant chaque application pour en assurer l'homogénéité.

PHASE II est une marque de commerce de Norac Concepts Inc.

ACCENT, ASSURE, ULTIM et ALLY sont des marques déposées d'E. I. du Pont de Nemours & Company

PURSUIT est une marque de commerce déposée d'American Cyanamid Company

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))